

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUVRAY

Compte-rendu de la réunion du mercredi 4 mars 2020 à 19h30

Absents : C.Biboud, S.Bernard

Secrétaire de séance : H. de Vaumas.

Deux habitants de Rouvray sont présents dans la Salle.

1) Compte Rendu du Conseil du 22 janvier 2020.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

2) Délibérations

21.- Approbation des comptes administratif et de gestion 2019 et affectation du résultat.

Lecture détaillée des valeurs de dépenses et de recettes d'investissement et de fonctionnement de l'année 2019. Approbation des 8 votants (9 présents moins Mr le Maire qui se retire pendant le vote).

22.- Investissement 2020 : ouverture de crédit.

Dans la cuisine du Foyer :

- Leon Equipements : Evier et lave-vaisselle pour 4 800 €

3) Informations générales.

31.- Reprise des sépultures abandonnées. La cinquième et dernière tranche (2020) pour un montant de 4 187 € TTC sera réalisée dans les prochains jours conjointement avec la quatrième tranche (2019) qui a pris du retard. Rappel du montant total de l'opération : 26 839 € TTC.

32.- Toit du bâtiment attenant à la Mairie. Voir avec le propriétaire de la partie qui lui revient.

33.- Parking handicapés et accessibilité à l'église. Longs échanges autour du devis de 9 880 € (projet d'octobre 2017) ; il a été retenu mais la commande n'est pas encore passée. Pour descendre dans l'église, il existe 4 marches, et l'installation d'un accès handicapés conduirait à une rampe trop longue. Par dérogation, nous avons reçu l'autorisation d'une rampe à 10%. Pour y accéder, il nous faut prévoir un chemin en creux depuis le portail d'entrée dans le cimetière et la porte d'entrée dans l'église. L'arasement du chemin se fera en même temps que les travaux d'accessibilité. Devis accepté : 8 voix pour, 1 abstention.

4) Questions diverses

- Trois néons remplacés : route d'Héry, rue des Bourreliers et route de Montigny.
- Grande porte du Foyer. Film anti-effraction à prévoir.
- Lave-vaisselle : mode de fonctionnement à écrire à l'intention des locataires du Foyer.
- Bacs à fleurs : organiser la gestion.
- L'entretien des chemins non classés en « voie communale » : n'est pas obligatoire.
- La chaudière murale du logement place de la liberté est à remplacer.

5) Remerciements

Le Maire remercie tous les conseillers pour leur travail durant ce mandat, en particulier les Adjoints. Sans oublier Hervé de Vaumas qui a assuré la fonction de secrétaire de séance pendant les 6 ans de mandat.



Fin de la séance à 21h30

Le Maire



RÉALISÉ 2019 - RESUMÉ SYNTHÉTIQUE (€)

INVESTISSEMENT

FONCTIONNEMENT

R 2019

Articles	DEPENSES	
001	Solde d'exécution (déficit 2018)	86 772€
1641	Remboursement emprunts en euros	24 058€
20196	Travaux d'accessibilité Mairie	17 473€
20192	Remplacements 3 néons	1 014€
20193	Borne incendie	2 438€
	2 autres rubriques	1 146€
	DEPENSES TOTALES	132 901€

	RECETTES	
10222	Remboursement TVA	4 431€
10226	Taxe d'aménagement	3 933€
1068	Excédent de fonctionnement 2018	86 772€
20198	Accessibilité Mairie (subventions)	12 487€
	RECETTES TOTALES	107 623€

Déficit d'investissement -25 278€

Résultat : - 25 278 + 100 595 = 75 317€

Articles	DEPENSES	
60612	Energie électricité	3 269€
61521	Entretien cimetière, parc	4 575€
6156	Maintenance	3 042€
6161	Assurance multirisque	3 138€
6411	Salaires personnel + cotisations	26 030€
6451	Cotisations à l'URSSAF	5 866€
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 131€
739221	FNGIR	34 711€
6531	Indemnités Maire et adjoints + cotisations	14 095€
6553	Cotisations SDIS (pompiers)	12 280€
65548	Participations au SIVOS (écoles)	58 522€
66111	Intérêts des emprunts	5 638€
	29 autres rubriques <3000 €	25 932€
	DEPENSES TOTALES	201 229€

	RECETTES	
002	Résultat d'exploitation reporté	48 329€
70878	Rembmt eau + assainissement (location)	4 084€
73111	Taxes foncière et d'habitation	83 104€
73211	Attribution de compensation (3CVT)	58 738€
7343	Taxe sur pylônes électriques	21 834€
7381	Taxe additionnelle aux dts de mutation	10 856€
7411	Dotation forfaitaire (Etat)	26 859€
74121	Dotation de solidarité rurale (Etat)	8 091€
752	Revenus des immeubles (dt 2440 Foyer)	25 755€
	14 autres rubriques < à 4000€)	14 174€
	11 Rubriques <3 000 €	
	RECETTES TOTALES	301 824€

Excédent de fonctionnement 100 595€